

N°199 • MAI • 2021

CLAMART INFOS

le magazine de la ville et de ses habitant-e-s

Clamart belle et fleurie

- Le coin lecture au marché du Troisy
- Une bonne idée de stationnement à généraliser
- Des solutions pour économiser l'eau

www.clamart.fr

SOMMAIRE



Améliorer la distribution électrique
p.9

La qualité dans les assiettes
p.10



Coup de pouce logement pour les jeunes
p.14

CLAMART AVANCE

- La nature omniprésente p.4
Des parents et des enfants heureux p.7
Une bonne idée à généraliser p.8
Améliorer la distribution électrique p.9

DÉCRYPTAGE

- La qualité dans les assiettes p.10
Économiser l'eau, ça marche ! p.11

RENCONTRE

- À lire sans modération p.13

JEUNESSE

- Loger les jeunes p.14

SPORT

- Le sport malgré tout ! p.16

SANTÉ

- Du concret contre le virus p.19

SÉNIORS

- Le plan canicule reconduit p.21

SOLIDARITÉ

- Soutenir l'inclusion p.23

BRÈVES

- Les échos de Clamart p.24

GRAND ANGLE

- Les temps forts d'avril p.25

Vous ne recevez pas le *Clamart Infos* régulièrement ? N'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à mairie@clamart.fr ou par téléphone au 01 46 62 35 35

Recevez chaque mois dans votre boîte mail la lettre d'information numérique de la Ville. **Abonnement sur clamart.fr**

Et aussi, toute l'actu sur :
www.clamart.fr

 Ville de Clamart

 Ville de Clamart

 Mairie de Clamart

 @LaTeamClamart



CLAMART INFOS • MAI 2021 • N° 199 • le magazine de la Ville et de ses habitant-e-s • N° ISSN : 1241-6487 • Directeur de la publication : François Le Got • Comité de rédaction : Emmanuelle Silve-Tardy directrice de la Communication, services municipaux et JP2 Conseil • Photographes : Dusan Bekcic, Antonio Pedalino, Guillaume Ramdane, Adobe Stock, Getty • Rédaction, conception et réalisation : JP2 Conseil • Impression : Le Réveil de la Marne • Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales • Publicité : Micro 5, Thierry Cohen au 0625236566 • Distribution : PRIVILEGE • Consultez le site de votre Ville : www.clamart.fr • Courriel : mairie@clamart.fr



Du concret contre le virus
p.19



ENTREPRENDRE

De nouveaux commerces p.27

EXPRESSION

Tribunes des groupes p.29

BLOC-NOTES

État civil p.31

Collecte des déchets et
infos santé p.33

Menus des écoles p.35

Une consultation sur le stationnement d'ici fin juin ///

Comme chaque Clamartois, et sans doute comme chaque Francilien, il m'arrive de connaître des difficultés de stationnement. C'est en partie le prix à payer de notre double choix de vivre en milieu urbain et de nous y déplacer, relativement souvent, en voiture.

Il faut bien sûr développer des solutions de mobilité alternatives efficaces et propres et j'ai bon espoir que nous y parvenions assez vite, grâce à l'engagement de toutes nos forces vives.

Cela ne doit pas exclure un pragmatisme local et de court terme, visant à essayer d'améliorer le quotidien des automobilistes clamartois sur ce point sensible. Une expérience a été menée en ce sens dans deux quartiers de Clamart, et il est envisagé de l'étendre à l'ensemble de la Ville, si la consultation des Clamartois se révèle positive (voir page 8).

Par ailleurs, en tant que Maire, et dans la perspective des élections départementales et régionales des **20 et 27 juin prochains**, je rappelle qu'il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **14 mai** (voir aussi en dernière page de ce magazine).

Comme vous, j'ai hâte de retrouver une situation « normale » et de profiter de notre bel environnement.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Didier BERGER

Votre Maire

Président du Territoire Vallée Sud - Grand Paris

CONTACTS MAIRIE

• **Hôtel de Ville et accueil téléphonique** - 01 46 62 35 35
Place Maurice Gunsbourg - Lundi, mercredi,
et jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h. Mardi : 13h30 - 19h.
Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h. Samedi 8h30 - 12h.

• **Centre la Fourche** - 01 41 46 05 90
216 av. Jean Jaurès - Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
sauf vacances scolaires

• **Mairie annexe du Pavé Blanc** - 01 46 62 35 35
5 rue d'Auvergne - Lundi, jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h.
Mardi : 14h - 17h. Mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h.
Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h. Samedi : 8h30 - 12h

La nature omniprésente

Le parc de la
Maison Blanche

Avec l'arrivée des beaux jours chacun peut profiter d'un environnement fleuri et des nombreux parcs et espaces naturels qui sont une signature de Clamart.

Saviez-vous qu'au milieu du XX^e siècle, Clamart était un vaste espace agricole composé de jardins maraîchers. A l'époque la commune alimentait Paris en légumes. Si la ville a bien changé depuis cette époque, elle a su garder la nature en son cœur. C'est le résultat d'objectifs intégrés dans le plan local d'urbanisme (PLU) et d'un engagement de tous, habitants et services municipaux, pour fleurir la commune et la rendre encore plus belle.

AGIR EN PERMANENCE

Le PLU est un document qui précise les règles de construction et

d'aménagement d'une commune. Modifié en 2019, celui de Clamart fixe des principes pour que la ville se développe de manière durable. Il prévoit aussi une part importante d'espaces verts et veille à l'élargissement de la zone pavillonnaire. Il appartient aussi à la commune d'entretenir son patrimoine et de le mettre en valeur. Ainsi, le théâtre de verdure a été réhabilité. Laissé à l'abandon depuis trop longtemps, ce lieu construit en 1947 a retrouvé une nouvelle jeunesse. Inauguré le 19 septembre dernier, il pourra accueillir des spectacles et animations dès que les conditions

sanitaires le permettront. Pour que les enfants puissent découvrir différents animaux et soient sensibilisés à la cause animale, la commune a aussi installé une ferme pédagogique. Par ailleurs, pour améliorer le cadre de vie, l'enfouissement des réseaux électriques dont la ligne à très haute tension et des lignes téléphoniques se poursuit.

PRÉSERVER L'AVENIR

Avoir de beaux espaces verts est certes agréable, mais pour autant il ne faut pas oublier de protéger la planète. Pour participer à la préservation de notre environnement, la ville n'utilise plus aucun traitement chimique. Quant aux déchets verts des espaces naturels communaux, ils sont valorisés en étant compostés ou broyés pour ensuite constituer un paillage qui protège les espaces fleuris.



Un des atouts d'une nature très présente, les abeilles peuvent y faire du miel !



Place de l'Hôtel de Ville

UNE VILLE VERTE

Près de 25 % de la surface de Clamart est occupée par le bois. Celui-ci fait partie des 1 100 hectares de la forêt domaniale de Meudon qui compte sept étangs. De nombreuses espèces dont des amphibiens et libellules y trouvent refuge pour s'épanouir. Clamart a aussi la chance d'abriter plusieurs parcs et jardins. Premier d'entre eux, le parc de la Maison Blanche se situe en plein centre-ville. Tous les Clamartois peuvent y profiter d'aires de jeux et de paysages agréables grâce à ses arbres et sa pièce d'eau. Le jardin du Docteur Damlamian est un autre endroit remarquable de la ville. Avec ses 3 000 mètres carrés d'espaces verts et ses ruches, il est un lieu de villégiature particulièrement plaisant. Le parc Auzelle attire lui aussi de nombreux promeneurs. Dans les prochaines années, l'achèvement du quartier Panorama déjà doté d'un plan d'eau de 2,2 hectares, bientôt complété par de nombreux espaces verts ; le projet Le Nôtre, qui s'articulera autour d'une magnifique perspective et d'une pelouse de 600 mètres de long sur 50 mètres de large ainsi que le complexe Hunabelle, au sein duquel la nature sera omni-

présente, viendront renforcer le caractère de «ville verte» de Clamart.

Rue d'Estienne d'Orves



Sur un total de 870 hectares, Clamart compte près de

370 ha d'espaces verts

Les journées de la nature

Le **samedi 8 mai** et le **dimanche 9 mai** toute la ville célèbrera la nature à travers de nombreuses animations.

- **La Place Maurice Gunsbourg** accueillera son traditionnel marché des jardiniers. Des producteurs, pépiniéristes, horticulteurs... y vendront des plantes, bulbes, arbustes. Le Territoire Vallée Sud-Grand Paris présentera les composteurs pendant que les agents du service Espaces verts donneront des conseils pour réussir des plantations en respectant l'environnement.

- **La rue piétonne** permettra de découvrir des produits artisanaux et de déguster des spécialités culinaires. Six ânes inviteront les enfants à se promener. Ils pourront aussi s'extasier devant des musiciens et des comédiens qui déambuleront.

- **Une transhumance** aura lieu le **8 mai**. Son trajet partira du Parc de la Maison Blanche pour arriver à la Place de la Mairie.

- **Le 9 mai, Parc de la Maison Blanche**, les animaux seront aussi à l'honneur avec de nombreuses animations. Des ateliers de tonte de moutons, de sensibilisation aux oiseaux des villes, aux bienfaits des abeilles, aux soins à apporter à nos amies les bêtes, aux métiers de l'horticulture ainsi que des promenades en poney et des lectures de contes y seront organisés.

- **Le jardin solidaire situé 9 rue Danton**, permettra de découvrir les vertus des plantes médicinales et aromatiques, de faire du rempotage. Il sera aussi possible de visiter ce jardin qui vient d'être réorganisé par la Ferme de Clamart.

CLAMART AVANCE



Le parc Auzelle

EMBELLIR ET ENTRETENIR CLAMART

Les nombreux espaces verts sont un atout pour Clamart. Le fleurissement de la ville apporte également beaucoup à l'agrément de nos rues et de nos quartiers. En 2020, le service des espaces verts a planté : 59 000 plantes biennuelles, 9 200 bulbes, 27 000 plantes annuelles... Les avenues Victor Hugo et Jean Jaurès ont aussi connu des rénovations. Celles-ci ont été arrangées de telle sorte que la nature y ait toute sa place. Par ailleurs, les agents municipaux interviennent au moins une fois par semaine dans chaque rue de la ville pour enlever les mauvaises herbes, prendre soin des massifs... Lorsque les conditions sanitaires le permettent, la Ville organise aussi un concours annuel de balcons fleuris. Un ensemble d'actions qui concourent à embellir le cadre de vie clamartois. ■



Patrick Delaporte

« Le cadre de vie de Clamart a bien changé. On voit que la ville a été relookée aussi bien au niveau du fleurissement que du mobilier urbain. Les espaces verts ont aussi bien changé, grâce au végétal et au fleurissement. D'année en année, il y a de plus en plus de fleurs et de compositions. C'est aussi une reconnaissance du savoir-faire des agents municipaux qui travaillent à l'amélioration de notre cadre de vie ».



Bruno Kalfon

« Clamart est devenue très agréable et c'est très plaisant. Pendant les fêtes de Noël c'est nettement plus joyeux et nous avons le bois qui est très bien pour faire du sport et des parcs qui sont bien entretenus. Il faut préserver les jardins et les maisons individuelles pour que Clamart reste une ville agréable. Vivement la fin du confinement pour que nous puissions à nouveau profiter des joies des festivités Clamartaises. ».

UN CIMETIÈRE PAYSAGER

Imaginé par l'architecte urbaniste Robert Auzelle, le cimetière intercommunal de Clamart s'inspire des cimetières d'Europe du Nord et des Etats-Unis. Il est particulièrement remarquable car il est possible d'y admirer des arbres inscrits au patrimoine du département dont deux sequoias, un frêne pleureur... Il est entretenu avec une démarche « 0 produit phytosanitaire » ce qui signifie que désherbants chimiques et engrais y sont strictement interdits.

Des parents et des enfants heureux

Prendre le temps de faire son marché

Un rêve que de nombreux parents caressent et qui devient réalité au marché du Troisy. Dans une petite salle vitrée tout en chêne et en couleurs, les bibliothécaires de Clamart accueillent les jeunes à partir de 3 ans. Ils peuvent y feuilleter et lire une sélection d'albums adaptés à leur âge. Après avoir laissé leur numéro aux bibliothécaires pour qu'ils puissent les prévenir en cas de souci pendant qu'ils font leurs courses, les adultes peuvent aussi en profiter pour s'inscrire dans le réseau des médiathèques. ■



Une bonne idée à généraliser

Depuis la création des zones verte et orange dans les quartiers Gare et Percy-Schneider, il est plus facile de s'y garer. La Ville réfléchit à l'extension de ces zones sur toute la commune.

De nombreux Clamartois rencontrent encore des difficultés pour stationner leur(s) véhicule(s). Si ce problème a pu être en partie réglé dans les quartiers Percy-Schneider et Gare, il n'en est hélas pas de même sur le reste de la commune. Le stationnement y étant gratuit, des habitants des villes avoisinantes et des personnes résidant dans les départements limitrophes

en profitent pour laisser leur voiture et prendre les transports en commun afin de rejoindre Paris. De ce fait nombre de Clamartois ne peuvent utiliser des places de stationnement qui sont en principe à leur disposition.

REMÉDIER À LA SITUATION

Après une période de test, une consultation organisée auprès des Clamartois avait permis de se rendre compte que 92 % des répondants étaient favorables à la pérennisation des zones de stationnement réglementées. La Ville vient donc de décider de lancer une nouvelle consultation pour que les habitants de Clamart puissent s'exprimer sur l'extension d'un tel principe à l'ensemble de la commune. Tous les Clamartois inscrits sur

les listes électorales vont recevoir un courrier avec un questionnaire qu'ils pourront renvoyer gratuitement avant le **30 juin** grâce à une enveloppe T. Celui-ci leur permettra de donner leur avis sur la mise en place de zones résidentielles dans lesquelles le stationnement serait non payant pour les Clamartois. Il les invite aussi à s'exprimer sur la création de zones commerçantes dans lesquelles la durée de stationnement serait gratuite et limitée à 1h30 dans la journée et non payante de 20h à 9h. Les réponses de cette enquête seront connus à l'automne. En fonction des réponses, il sera décidé de modifier ou non les règles pour se garer dans les différents quartiers de la commune qui n'ont pas encore de zone de stationnement réglementée. ■



79% des personnes ayant répondu à l'enquête de 2018 approuvaient le stationnement payant pour les non-résidents et la mise en place d'un macaron résident dématérialisé.

Améliorer la distribution électrique

Depuis quelques mois, des pannes d'électricité interviennent ponctuellement à Clamart. Une réunion s'est tenue entre les équipes municipales et Enedis qui distribue le courant dans la ville.

27 908 installations desservies, près de 400 kilomètres de câbles électriques en quasi-totalité souterrains, 132 postes de transformation électrique... Clamart dispose d'un réseau électrique très développé. Néanmoins, il arrive que des dysfonctionnements surviennent. Entre le 24 janvier et le 27 mars, plusieurs incidents ayant touché les habitants de l'avenue Jean Jaurès, des rues de l'Île-de-France, des Roissys, de Fleury... ont été répertoriés. Pour régler ce problème, le 13 avril, les services municipaux ont rencontré Enedis qui distribue l'électricité à Clamart. Cette réunion a permis d'expliquer les raisons de ces incidents mais également de présenter les investissements à venir afin de poursuivre la modernisation du réseau et prioriser les interventions.



3 QUESTIONS À JULIETTE DUPUYDENUS, DIRECTRICE TERRITORIALE D'ENEDIS POUR LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Clamart Infos : Pourquoi y a-t-il des coupures de courant à Clamart ?

Juliette Dupuydenus :
« Le réseau électrique à Clamart représente presque 385 km de câbles électriques haute et basse tension. Ils sont à 90% installés en souterrain. Le réseau électrique de Clamart est bon mais compte tenu de son importance, il peut connaître des pannes ponctuelles. »

C. I. : Comment comptez-vous remédier à ces pannes ponctuelles ?

J. D. : « Enedis investit régulièrement pour maintenir en bonnes conditions de fonctionnement l'ensemble des ouvrages du réseau d'électricité. Une rénovation importante du poste source situé boulevard du Moulin de la Tour a commencé en 2019 afin de renouveler l'ensemble de ses équipements, améliorer leur

performance et leur résilience. Par ailleurs, les investissements pour les années à venir vont s'intensifier notamment sur les câbles incidentogènes. »

C. I. : Quels engagements Enedis prend-elle pour les mois et années à venir ?

J. D. : « Nous avons prévu le renouvellement d'environ 25 km de câbles. Tous les travaux sont bien sûr faits avec l'accord de Monsieur le Maire, notamment pour préserver la qualité de vie de chacun des quartiers concernés. Le réseau sera aussi régulièrement rénové, renforcé et étendu car il est au cœur de la transition écologique. Enedis veillera à ce que le réseau clamartois soit prêt à répondre à ces enjeux. » ■



La qualité dans les assiettes

La cuisine centrale de Clamart agit au quotidien pour que les jeunes Clamartois se nourrissent bien. Tous les repas servis utilisent des produits sains et respectueux de la nature. Explications.

La loi EGalim du 30 octobre 2018 fixe un certain nombre de règles pour la restauration servie dans les cantines. Elles doivent par exemple proposer au moins 50 % de produits durables et au moins 20 % de produits biologiques. Clamart a décidé d'aller encore plus loin. La Ville sélectionne en effet de manière qualitative les aliments qu'elle utilise pour préparer les repas et utilise près de 30 % de produits bio.

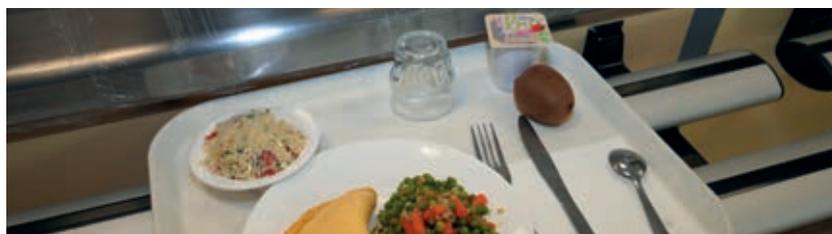
DES LABELS DE QUALITÉ

Les Clamartois qui lisent les menus des cantines sont peut-être parfois surpris par certains labels tels que Bleu Blanc Cœur, RUP... Chacun d'eux signifie que le produit correspondant répond à certaines règles. Ainsi, le label Bleu Blanc Cœur est délivré par une association qui regroupe plus de 7 000 agriculteurs. Il garantit des apports nutritionnels mesurés et répondant à des objectifs de santé publique. Le sigle AOP signifie appellation d'origine protégée. Le label rouge garantit que

les conditions de fabrication ou de production sont d'une qualité supérieure à celles des autres produits similaires disponibles dans le commerce. L'appellation RUP, utilisée pour les bananes, garantit qu'elles sont produites dans un pays de l'Union Européenne ou dans l'un des départements et territoires en faisant partie. Par ailleurs, le poisson servi dans les cantines est pêché avec un impact environnemental minimisé grâce à des pêcheries gérées efficacement qui garantissent la pérennité de l'espèce. Enfin, les produits bio respectent un cahier des charges précis qui exclut les engrais, pesticides et conservateurs. De quoi garantir une alimentation la plus saine possible ! ■

DU POISSON FRAIS

Tout comme pour les viandes et les volailles qui sont achetées fraîches, la cuisine centrale de Clamart a fait le choix de cuisiner du poissons frais. Chaque année, elle prépare six tonnes de poissons. Profitant de sa proximité avec le marché d'intérêt national de Rungis, la Ville peut négocier les prix et les disponibilités chaque semaine. Elle sélectionne uniquement des poissons ayant le label MSC et donc issus de la pêche durable. Suite à des enquêtes hebdomadaires réalisées auprès des enfants et des personnels municipaux sur la qualité des produits, 100% des enfants et agents se disent satisfaits.



Economiser l'eau, ça marche !

Clamart vient de mettre en place des mesures pour consommer moins d'eau. Un enjeu majeur pour la préservation de la planète.

Que ce soit pour l'arrosage des espaces verts, les besoins de la cuisine centrale, des sanitaires... toute ville consomme de l'eau. Afin que son utilisation ne soit pas excessive, Clamart a commandé un premier audit en 2019 sur ses 23 bâtiments les plus consommateurs d'eau. Celui-ci a permis de constater qu'ils avaient utilisé 27 531m³ d'eau en 2019. Il a également mis en évidence les 1 350 points de puisage utilisés par ces bâtiments mais aussi des fuites parfois très anciennes et a proposé des solutions pour diminuer le nombre de mètres cubes utilisés.

AGIR POUR CONSOMMER MOINS

Suite à cet audit, toutes les fuites ont été réparées. Afin d'économiser également de l'eau, les 1 350 points de puisage ont été équipés de limiteurs de débits, de pastilles régulatrices d'eau ou d'aérateurs autorégulés. Ces actions ont d'ores et déjà permis de diminuer fortement la consommation d'eau de ces 23 bâtiments. Elle

est passée de 27 531 m³ à 22 089 m³ par an, ce qui représente une économie de près de 20 000 euros qui couvre la totalité des investissements et des frais de réparation engagés.

POUR SUIVRE CET ENGAGEMENT

Pour continuer à économiser de l'eau, Clamart a lancé un deuxième audit en 2021. Il a permis d'identifier 744 points d'eau supplémentaires alimentant des gymnases, bâtiments administratifs, centres culturels... Tous ces points vont être équipés d'outils pour diminuer leur débit. Une fois installés, ils devraient permettre

d'économiser 1 300 m³ d'eau supplémentaires par an, ce qui représente une économie annuelle de près de 5 800 euros. ■

Déceler les fuites immédiatement

Pour avoir connaissance en temps réel des éventuelles fuites, la municipalité a décidé d'équiper l'ensemble de ses compteurs de télé-relevés automatiques. 16 des 21 compteurs de Clamart disposent désormais de ce système. Les 5 derniers devraient en être équipés d'ici l'été.



PUBLICITÉ



À lire sans modération

L'écritrice Corinne Javelaud qui habite Clamart vient de publier un nouveau roman* passionnant. Celui-ci réserve bien des surprises...

Clamart Infos : Comment imaginez-vous vos histoires ?



Corinne Javelaud :

Je travaille de manière très intuitive. Au fil d'une promenade ou d'un lieu qui m'interpelle car il est riche

historiquement, un récit me vient à l'esprit. Ensuite les personnages s'incarnent assez rapidement et je laisse mon écriture évoluer au fil du temps. En fait, je n'ai pas de plan de travail constitué. Plus j'écris, plus les idées me viennent.

C. I. : De quoi parle votre dernier ouvrage ?

C. J. : C'est un roman à suspens car il évoque trois héroïnes qui vivent dans une maison familiale dans le quartier des Chartons à Bordeaux dans les années 70. Ces trois générations de femmes mènent une existence paisible jusqu'au jour où Marie-Lou offre une poupée dénichée chez un antiquaire à sa fille.

À partir de là, des phénomènes étranges vont déclencher des passions familiales et des non-dits vont refaire surface...

C. I. : Comment est née votre vocation ?

C. J. : Les chemins professionnels de ma vie ont convergé vers l'écriture. Ils ont été une route initiatique qui m'a menée vers la littérature car j'ai travaillé dans le tourisme et la communication tout en rédigeant parallèlement des carnets de voyage sans les publier. J'ai fini par me prendre au jeu car j'avais le sentiment que j'avais quelque chose à faire dans l'univers de l'édition.

C. I. : Pourquoi vous êtes-vous installée à Clamart ?

C. J. : C'est un de mes lieux d'ancrage depuis l'enfance. J'y ai gardé la maison de mes parents. Clamart reste un point d'attache pour moi.

C. I. : Quels y sont vos lieux préférés ?

C. J. : La forêt domaniale car j'aime m'y promener. J'aime aussi

tous les jardins comme le parc de la Maison Blanche. Je trouve également que ces dernières années les espaces verts ont été bien valorisés et que le quartier Gare s'est beaucoup amélioré.

C. I. : Si vous deviez écrire un roman qui se déroule à Clamart, quelle intrigue envisageriez-vous ?

C. J. : De nos jours, en raison d'une grave allergie, une jeune Clamartoise est hospitalisée aux urgences de Bécclère après avoir ingurgité des petit-pois. Les médecins n'ont jamais vu ça ! Elle s'en sort in-extremis et se décide à explorer son passé familial. Elle découvre que ses ancêtres marchands ont contribué à la renommée des petit-pois clamartois en évinçant la concurrence de manière déloyale. Une malédiction s'est alors abattue sur une descendante de la famille...

*Les petits papiers de Marie-Lou chez Calmann-Levy



Un coup de pouce ?

Les personnes de moins de 30 ans ont souvent du mal à trouver un appartement. Action Logement propose différents dispositifs pour les aider concrètement.

Salaires souvent bas, loyers parfois élevés, manque de garanties... pour les jeunes, trouver un logement pour y habiter ressemble souvent à un parcours du combattant. Afin de remédier à ce problème, Action Logement leur propose différents types d'aides.

GARANTIR LES LOYERS

Nombre de propriétaires craignent de ne pas percevoir leurs loyers

lorsqu'ils louent leur bien à des jeunes, étudiants ou alternants. Afin de les rassurer, la garantie Visale s'engage à régler au bailleur les loyers ainsi que les charges locatives en cas d'impayé de leur locataire. Ces remboursements sont limités à un montant maximal de 800 euros. Sachez aussi que cette garantie Visale existe également pour les salariés ayant 30 ans ou plus à condition qu'ils remplissent

certaines conditions expliquées sur le site visale.fr. Pour bénéficier de cette aide qui s'obtient en quelques clics, il suffit que bailleur et locataire créent un compte sur visale.fr et y signent leur bail. La garantie Visale est attribuée en 72 heures. Ce dispositif est également cumulable avec les autres aides d'Action Logement.

DES LOYERS MOINS ÉLEVÉS

Les jeunes de moins de 30 ans qui sont en alternance ou travaillent dans une entreprise du secteur privé non agricole et dont le revenu ne dépasse pas le salaire minimum de croissance (SMIC), c'est-à-dire 1 231 euros nets, peuvent bénéficier d'une aide allant jusqu'à 100 euros par mois pour acquitter leur loyer. Pour en profiter, il suffit de remplir une demande en fournissant des pièces justificatives qui varient en fonction de la situation de chaque jeune sur le site mobiljeune.actionlogement.fr.



FARIDA MZEMBABA, 23 ANS, INFIRMIÈRE À CLAMART

J'ai fait appel à Action Logement parce que je n'avais pas de garantie pour louer un appartement. Action logement représentait donc le seul et unique moyen d'en obtenir une. J'ai vu mon éducatrice et nous avons effectué toutes les démarches pour constituer le dossier sur Internet. L'ensemble des démarches s'est avéré assez simple à effectuer. J'ai aussi obtenu assez rapidement une réponse. Maintenant je peux habiter dans un studio individuel.



FINANCER LA CAUTION

Lorsqu'on débute dans le monde professionnel, il s'avère souvent compliqué d'avancer des frais pour son logement. Conscient de ce problème, Action Logement propose aux jeunes de moins de 30 ans de financer la caution du logement qu'ils veulent louer. Action logement peut avancer jusqu'à 1 200 euros sous forme de prêt à taux 0 remboursable dans les 25 mois. Pour en faire la demande, il faut se connecter sur locapass.actionlogement.fr, saisir sa demande et renvoyer les

Qu'est-ce qu'Action Logement ?

Né de la fusion de plusieurs organismes qui collectaient le 1% logement, le groupe Action Logement a été créé le 1^{er} janvier 2016. Il a pour mission de favoriser l'accès au logement pour permettre une entrée plus facile dans l'emploi. Ses deux missions principales consistent donc à construire et financer des logements sociaux et à accompagner les salariés qui doivent trouver un lieu d'habitation pour travailler.

documents demandés imprimés à l'adresse postale Action Logement service prêts et aides au 21 quai d'Austerlitz - 75013 Paris.

1 000 EUROS POUR S'INSTALLER

S'installer dans un logement suppose aussi souvent de l'équiper. Quand on a moins de 25 ans, cela peut aussi être un souci. Action Logement propose donc un coup de pouce financier de 1 000 euros aux jeunes n'ayant pas dépassé la date butoir de leur vingt-cinquième anniversaire et ayant un salaire compris entre 30 et 110 % du SMIC, soit entre 467 et 1711 euros brut. Ce dispositif ayant rencontré un

énorme succès avec 50 000 aides distribuées, il sera prochainement à nouveau disponible. Pour en profiter il faudra vérifier son éligibilité sur piv.actionlogement.fr/simulateur-mobilite. ■

D'AUTRES AIDES UTILES

Action logement propose aussi aux salariés de moins de trente ans de bénéficier de locations (logement social, privé, colocation...) adaptées à leur situation personnelle. Le groupe finance également un accompagnement d'aide à la recherche de logement pour les personnes qui doivent changer de région.





Le sport malgré tout !

Pendant le confinement, la quasi-totalité des salles de sports doivent rester fermées. Pour maintenir une certaine activité sportive, la municipalité a mis des terrains extérieurs à disposition des associations et des Clamartois.

Face à l'épidémie de Covid-19 le gouvernement a pris des mesures radicales. Parmi elles, l'interdiction des activités sportives en intérieur a touché de nombreuses associations sportives clamartaises et par conséquent leurs adhérents.

TROUVER DES SOLUTIONS

Le service des Sports s'est néanmoins mobilisé pour permettre au plus grand nombre de continuer à s'entraîner. Il a recensé tous les terrains municipaux pouvant accueillir une activité sportive. Ensuite, il a recueilli les souhaits de l'ensemble des associations de la commune, étudié chaque demande et trouvé des lieux pour qu'elles puissent poursuivre leurs activités en établissant un planning précis qui permette de respecter la distanciation sociale.

SEPT LIEUX SÉLECTIONNÉS

Après étude, le plateau d'évolution et le plateau omnisports du gymnase Condorcet, le plateau omnisports du gymnase Bretagne, le parvis de la maison de quartier du Jardin Parisien, la prairie ainsi que les terrains à proximité des stades de la Plaine, le plateau d'évolution du gymnase du Fort ainsi que son plateau omnisports présentaient des caractéristiques permettant d'y organiser des activités en extérieur. À condition de respecter strictement le protocole sanitaire et la distanciation physique obligatoire entre les participants, les associations peuvent y proposer des activités. Parmi elles, le Nihon Taï Jitsu, les clubs de Clamart volley, de football, de Karaté, d'escrime ou encore l'association Gym Loisirs et Bien être,

profitent désormais de certains terrains extérieurs pour que leurs adhérents puissent maintenir une activité physique régulière. ■

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

Depuis le 24 février, les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 11h et de 15h à 17h, le service des Sports propose une activité physique à laquelle tout le monde peut participer. Sous l'œil attentif d'éducateurs, il est possible de pratiquer la marche et la course à pied, le renforcement musculaire avec élastique et le cardio-training. Inscriptions auprès d'Emmanuel ou Nicolas au 06 11 72 29 75.



**Jean Hugues,
maître d'armes
du Club Escrime
Clamart**

« Tout s'est passé de manière très simple. J'ai appelé le service des sports pour demander si nous pouvions utiliser l'espace à côté du gymnase du Fort car nous y avons déjà organisé des entraînements. Avec son accord et en bonne intelligence, nous nous sommes organisés. Même si c'est loin d'être idéal, cela permet de garder un minimum de contacts et de continuer à pratiquer une activité. J'apprécie que la Ville nous mette des terrains extérieurs à disposition pour que tous les jeunes puissent suivre un entraînement. »



**Arnaud de
Vauborel, respon-
sable technique de
Clamart gym 92**

« Dans un premier temps nous avons demandé à la mairie de pouvoir disposer du stade de la Plaine pour les activités loisirs et petite enfance. Quand le couvre-feu est passé à 19 heures nous avons pu poursuivre ces activités en incluant les groupes compétition. Grâce aux terrains extérieurs disponibles, tous nos adhérents peuvent pratiquer leur discipline au moins une heure par semaine. Tout en respectant la distanciation, les créneaux mis à disposition par la Mairie nous permettent de répondre à une attente de nos adhérents en prenant du plaisir ensemble. »



**Jean-Baptiste
Massenot, mana-
ger général du CSM
Clamart Volley**

« Je suis allé voir le service des sports pour leur expliquer qu'avec le beau temps qui revenait nous pouvions essayer de trouver une alternative pour pratiquer notre sport en extérieur. Ensemble nous avons fait un état des lieux des espaces envisageables. Nous sommes implantés depuis mi-mars derrière le gymnase du Jardin Parisien ainsi qu'au Stade de la Plaine pour nos activités de Green Volley. La mairie nous a même mis un vestiaire à disposition pour entreposer notre matériel. Je trouve très positif qu'on nous donne des espaces car cela permet à nos adhérents de pratiquer une activité dont ils ont été privés et de retrouver le plaisir de partager des sensations sportives. »

PUBLICITÉ



Du concret contre le virus

Si le centre de vaccination ouvert dans la salle des fêtes Hunebelle est dépendant des doses de vaccin distribuées par l'Agence Régionale de Santé (ARS), cela ne l'empêche pas d'être efficace.

Depuis sa création le 18 janvier, il a en effet effectué plus de 16 000 vaccinations. Au 21 avril dernier, il a permis à 8 644 personnes de recevoir une première dose du vaccin Pfizer et à 288 autres personnes de recevoir celle de Moderna. 5 021 personnes ont également reçu une seconde injection.

UN CHALLENGE PERMANENT

L'ARS attribue les doses de manière hebdomadaire. Malheureusement, leurs quantités et leurs règles de distribution changent souvent avec de courts préavis. Cela contraint le centre de vaccination à s'adapter en permanence. Afin d'y parvenir il compte sur une soixantaine de médecins, autant d'infirmières, et bénéficie de la mobilisation de nombreux agents

municipaux. Les Clamartois éligibles à la vaccination peuvent

prendre rendez-vous sur le site de la Ville via doctolib. ■

Un nouveau radiologue



Formé à la faculté de médecine de Paris puis chef de clinique à l'Hôpital Ambroise Paré, Nicolas Carpentier habite Clamart depuis 2015. Lorsque l'opportunité s'est présentée, il a naturellement décidé de rejoindre le Dr Belaroussi au centre d'imagerie Jean Jaurès. Aspirant à exercer la médecine de campagne lorsqu'il était étudiant, il a finalement opté pour la radiologie car cette spécialité permet de «manier des outils hautement techniques tout en conservant une proximité avec les patients». Ce côté humain est essentiel pour Nicolas Carpentier. Au sein de ce cabinet, il propose des échographies, des dopplers, des bilans de fertilité, des infiltrations articulaires ou tendineuses et des panoramiques dentaires. Par ailleurs, comme les cliniques de Clamart et Meudon, le centre Jaurès fait partie du groupe Radiologie 92. Les patients du Docteur Carpentier bénéficient donc d'un accès privilégié aux autres techniques d'imagerie comme le scanner et l'IRM dont disposent ces sites.

PUBLICITÉ

Le plan canicule reconduit

Le centre communal d'action sociale se mobilise afin que toutes les personnes vulnérables ne souffrent pas trop des chaleurs estivales à venir.

S'il est agréable de retrouver les beaux jours, ils s'accompagnent aussi souvent de températures qui s'élèvent fortement. Malheureusement ce phénomène peut poser des problèmes à certaines personnes fragiles. Afin d'y remédier, le Centre communal d'action sociale (CCAS) recense toutes les personnes vulnérables à la chaleur. Du **1^{er} juin au 15 septembre**, il les contactera régulièrement pour s'assurer de leur bonne santé et prendre de leurs nouvelles. En cas de souci, une personne du CCAS leur rendra visite à domicile. Pour bénéficier de ce service proposé par la Mairie, il suffit de découper le coupon ci-dessous et de le renvoyer au CCAS, 30, rue Gabriel Péri - 92140 Clamart.

Italia Enault

« J'ai vraiment apprécié l'action du CCAS pendant le plan canicule car il m'a appelé à plusieurs reprises pour savoir si j'avais besoin de quelque chose et

si j'allais bien. Je pense qu'à Clamart les personnes âgées sont gâtées de ce côté-là ».



Roger Fever

« Ce plan canicule est une bonne chose car il rassure les personnes. Il crée aussi un lien avec ceux qui sont régulièrement seuls.

J'étais rassuré de recevoir des coups de fil réguliers qui me demandaient si je buvais suffisamment et si je ne faisais pas de malaise. Je suis très satisfait du service ».

5858 appels

ont été passés par le CCAS dans le cadre du plan canicule l'année dernière.

539 personnes

Un « EHPADOTEL » à Clamart

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « La Maison de l'Érable Argenté » propose deux chambres pour des hébergements temporaires. Appelées Ehpadotel, elles sont réservées aux personnes dépendantes et aménagées de manière confortable, agréable et pratique. Elles permettent aux aînés d'y rester entre deux jours et six mois. Celles-ci sont réservables en contactant la direction de l'établissement au 01 45 37 39 30.



Prévention canicule

Inscription au dispositif canicule 2021

Coupon à déposer ou à renvoyer au CCAS, 30 rue Gabriel Péri. Vous pouvez également faire votre inscription en ligne sur Clamart.fr
Infos : 01.71.16.75.79

Madame

Nom
Prénom
Date de naissance
Adresse
Tél.

Monsieur

Nom
Prénom
Date de naissance



PUBLICITÉ

Soutenir l'inclusion

Pour plus de renseignements,
contacter Marie-Christel Henshaw
au CCAS : 01 71 16 75 66

Depuis 2020 la municipalité a mis en place un réseau handi-inclusion pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Permettre aux Clamartois ayant un handicap de vivre mieux est l'objectif de Frédérique Poirier, conseillère municipale en charge du handicap. Elle a créé le réseau handi-inclusion en décembre 2020.

DES ACTIONS CONCRÈTES

A ce jour, le réseau handi-inclusion de Clamart compte près de 70 membres. Associations, professionnels de santé, aidants, personnes en situation de handicap, référents handicap des services municipaux... participent à ses réunions bimestrielles. Celles-ci ont pour but de mettre en relation différents acteurs, définir des objectifs et stratégies privilégiant une politique d'inclusion, trouver des solutions permettant aux personnes en situation de handicap de mieux vivre et sensibiliser les Clamartois aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Le réseau a décidé d'organiser régulièrement des journées permettant de mieux comprendre les problèmes des personnes ayant un handicap mental, auditif, visuel, moteur, psychique, lié aux troubles du neuro développement... Et ce n'est là qu'un début !



Stéphanie Monmarché

« Suite à la lecture du Clamart Infos de mars j'ai été intéressée par l'idée de rassembler différents acteurs pour favoriser l'inclusion. Touchée par le handicap et travaillant dans ce milieu depuis plus de 15 ans, le réseau va me permettre de parler de mon expérience, d'apporter des éléments d'explications sur la réglementation et de réfléchir à des solutions d'accessibilité universelle qui facilitent la vie de tous. »



Gabriele Damoc

« J'ai un enfant porteur du Syndrome Angelman. J'aimerais sensibiliser et changer le regard des enfants quand je vais chercher ma fille à l'école. En assistant aux réunions du réseau clamartois j'ai pu constater son dynamisme et ses projets ambitieux pour accompagner les personnes en situation de handicap et leurs familles. Avec lui je veux participer à des projets communaux pour promouvoir l'inclusion et

l'adaptation de la commune par rapport aux différents handicaps. »



Jessica Guillain

« Je suis maman d'une petite fille de 10 ans atteinte du syndrome C.H.A.R.G.E. Faisant déjà partie d'un réseau d'entraide et de discussion sur Facebook, il m'a paru pertinent et enrichissant de participer aussi localement. Le réseau clamartois va me permettre d'aider et d'aiguiller des parents dans la même situation que moi. Il me permet aussi de rencontrer des associations et des personnes de la ville qui s'occupent de handicap. » ■

Des tirelires pour l'éducation du chien de Maëlys.

L'association une patte tendue est en train d'éduquer le chien d'assistance de Maëlys, une jeune clamartoise de 7 ans polyhandicapée. Une collecte de fonds est organisée avec la collaboration des commerçants de Clamart.

CSC : le programme de mai



Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des mesures sanitaires.

AU CSC : PARENTS/ENFANTS

Mercredi 19 mai à 15h : Atelier brico/déco. Gratuit, sur inscription

A LA LUDOTHEQUE

Mercredis 5 et 19 mai de 14h30 à 15h30 et de 16h00 à 17h00 : Animation jeu de construction. Enfants à partir de 7 ans. Sur inscription

Animation jeux chaque mercredi après-midi de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30. Des découvertes de jeux sont proposées aux enfants à partir de 7 ans. Venez coopérer ou rivaliser autour des jeux de société ! Plaisir garanti. Sur inscription à la ludothèque.

Conditions : Etre adhérent à la ludothèque, sur rendez-vous, port du masque obligatoire.

Le drive de jeu continue sur rendez-vous pour le plaisir des grands et petits.

Vous avez la possibilité de choisir vos jeux sur le site de la ville de Clamart (emprunt et / ou échange de jeux) grâce aux catalogues de jeux en ligne et de venir les récupérer au Centre socioculturel du Pavé Blanc.

<https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/ludothèque>

Centre socioculturel du Pavé blanc
44 route du Pavé blanc - 01 71 16 75 50
cscpaveblanc@clamart.fr

Les pré-inscriptions aux séjours d'été sont ouvertes !

Pour découvrir le détail des différents séjours pour les 4-17 ans et procéder aux pré-inscriptions rendez-vous sur clamart.fr du **3 au 22 mai** ! ■

La Ville soutient le monde associatif

Mardi 13 avril, une visioconférence avec les acteurs du monde associatif était organisée afin de réaffirmer le soutien de la municipalité et définir leurs nouveaux objectifs. ■

Fête de la Musique 2021



Vous chantez ou vous êtes musiciens ?

En solo, duo ou groupes, préparez-vous à renouer avec la tradition de la Fête de la Musique et à investir les espaces publics mis à disposition par la Ville.

Inscrivez-vous jusqu'au 26 mai sur clamart.fr ■

Energie Habitat de Vallée Sud - Grand Paris Le service dédié à la rénovation énergétique de votre logement

Vous avez un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre habitat ?

Vallée Sud – Grand Paris (VSGP) propose un service **d'amélioration de l'habitat** vous permettant de bénéficier de **conseils et d'un accompagnement gratuit**. Une expertise personnalisée est apportée à l'ensemble des propriétaires et copropriétaires du Territoire (aides financières, conseils techniques, démarches administratives, etc.).

Connectez-vous sur le site valleesud.fr pour :

- prendre RDV avec un conseiller de l'association SOLIHA missionnée par Vallée Sud – Grand Paris, lors de permanences ou pour un entretien téléphonique ;
- s'inscrire aux soirées d'information et aux visites de copropriétés rénovées.

Les services de Vallée Sud – Grand Paris et SOLIHA restent à votre disposition pour toute information complémentaire au **0 800 006 075 (numéro vert) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Copropriétaires, réservez votre soirée du **jeudi 10 juin 2021** pour participer dès 18h30 au webinaire « La rénovation énergétique en copropriété est possible ! ».

Bienvenue aux nouveaux Clamartois !

Le Maire a tenu à maintenir l'accueil des nouveaux arrivants grâce à un live spécialement dédié retransmis sur Youtube. Plus de 100 nouveaux habitants ont ainsi pu profiter d'une présentation de la Ville, de vidéos et échanger avec le Maire. ■

Le mois de la Francophonie à Artachat

Spectacles en français, discussions littéraires et lectures avec le groupe théâtral, ont été proposés durant le mois de la Francophonie aux jeunes d'Artachat! Une initiative de l'association SPFA, avec le soutien de la Ville de Clamart. ■



1

1 DISTRIBUTION DES ŒUFS DE PÂQUES

La crise sanitaire ayant eu raison de la traditionnelle chasse aux œufs, il n'était pas question de priver les gourmands de ce plaisir ! Les élus ont donc distribué dans les écoles de Clamart des œufs de Pâques pour le plaisir des petits et des grands !

2 MIEUX COMPRENDRE L'AUTISME

A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, la Ville a montré son soutien aux personnes autistes en illuminant de bleu l'Hôtel de Ville durant le mois d'avril. Afin de mieux appréhender l'autisme dès la petite enfance, une conférence en visio organisée par le CCAS et animée par Frédérique Poirier, conseillère municipale déléguée au handicap, a réuni des parents et spécialistes du sujet Florent Chapel, Anne-Sophie Peyle et le docteur Natassa Yannaca

Pour voir ou revoir la conférence, rendez-vous sur clamart.fr, rubrique inclusion handicap

3 OBJECTIF « 1 ENFANT, 1 VÉLO »

Dans la continuité de la semaine de découverte du vélo proposée aux élémentaires, le service des Sports a organisé un cycle de sensibilisation pour 28 classes de CE2.

4 PROJET HORTICOLE ET JEUNESSE

Le service jeunesse en lien avec la Société régionale d'horticulture de Clamart a initié un projet autour des techniques horticoles, respectueuses de l'environnement, en lien avec le programme de SVT du collège. Une expérience enrichissante à renouveler !

5 ACCUEIL DES ENFANTS

Malgré le confinement, certains enfants ont pu bénéficier des activités de loisirs organisées par la Ville.

6 COMMÉMORATION DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dimanche 25 avril, la municipalité s'est rassemblée en mémoire des victimes et des héros de la déportation. La cérémonie s'est tenue, dans le respect des gestes barrières, place de la gare, devant la plaque des déportés juifs de Clamart.



2

Voir la vidéo sur clamart.fr



3



4



5



6

PUBLICITÉ

De nouveaux commerces

Malgré le confinement, des entrepreneurs courageux ont décidé d'ouvrir de nouvelles enseignes à Clamart.

Serenity beauté Panorama



Ayant déjà un institut en centre-ville, Kevin Vaubon et sa femme ont décidé de développer leur activité. Séduits par le quartier du Panorama, ils y ont installé leur nouvel établissement. Ils proposent des soins du corps, du visage,

des épilations, massages ainsi qu'une large gamme de produits amincissants. Ils vendent aussi des crèmes de jour pour les mains, parfums d'intérieur, bougies parfumées, vernis à ongles... à base de produits bio. Des machines permettant de modeler le corps y sont également disponibles.

Serenity beauté Panorama : 3, allée du Tour du Lac.

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h à 19h. Tel : 01 43 50 25 65. ■

Le café du marché



Déjeunant de temps en temps au Café du marché et cherchant à ouvrir un troisième établissement, Fabrice Mury a décidé de racheter ce fond de commerce. Pendant le confinement il y vend des vins bio et naturels, des bières artisanales, des eaux de vie françaises... Il propose aussi une carte de plats street food qui permet de déguster des makis, sandwiches, burgers de crépinettes et des plats en livraison.

Le café du marché : 224, avenue Victor Hugo. Ouvert le mercredi de 7h à 15h et de 17h à 21h, les jeudi vendredi et samedi de 10h à 15h et de 17h à 21h et le dimanche de 7h à 15h. Tel : 09 63 66 78 02. Carte consultable sur cafedumarche.net menus mis à jour quotidiennement. ■

Mizzica



Habitant près de Clamart et appréciant la ville, Marcello et Maria Chilemi ont choisi d'y ouvrir un établissement. Originaires de Sicile et ayant suivi les cours d'une école hôtelière en Italie, ils proposent des plats typiques du Sud de l'Italie à base d'aubergines, de courgettes, des salades de légumes grillés avec de la burrata, des pâtes avec des sauces tomates légèrement pimentées

ainsi que des grands classiques comme l'escalope bolognaise, les lasagnes, des pizzas...

Mizzica : 8 route du Pavé Blanc. Ouvert du lundi au samedi 9h30 à 19h. Tel : 01 70 68 39 22. ■

1 000 euros d'aide pour les commerces

Les commerces de proximité font partie de l'âme des quartiers clamartois. Afin de soutenir leur activité, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine, le Territoire Vallée Sud-Grand Paris leur propose un soutien financier de 1 000 euros pour financer leur digitalisation. Pour bénéficier de ce dispositif, il faut appeler le 07 72 20 43 71 ou envoyer un mail à l'adresse conomie@vallee-sud.fr

PUBLICITÉ

« La Tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées dans le Conseil municipal (qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition) de s'exprimer à chaque numéro de Clamart Infos. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés. »

Jean-Didier Berger, Maire de Clamart

Majorité

CLAMART EN TOUTE SÉRÉNITÉ

La mauvaise foi est leur devise, la responsabilité est notre politique !

S'il y a bien un marqueur durable pour qualifier l'opposition clamartoise c'est sa constance à faire de l'idéologie quoi qu'il en coûte.

Pour preuve, le dernier conseil municipal, où, encore une fois, « Europe Idéologie Les Verts » a voté contre tous les projets d'investissement de la Ville. La rénovation de l'école maternelle des Rochers pour un cadre plus moderne et sécurisant des élèves ? Ils ont voté contre ! La transformation du Marché du Troisy pour un espace aux normes, plus grand, plus accessible, et doté d'un parking agrandi pour éviter les interminables recherches de places générant autant de pollution ? Votez contre !

Un peu plus haut, dans cette partie de Clamart où pas un seul de leurs élus réside, les Verts votent contre le nouveau groupe scolaire Plaine Sud.

On notera que tous ces projets, de par leur construction ou rénovation responsable, participent à lutter contre le réchauffement climatique. Pourtant, malgré l'évidence, la mauvaise foi l'emporte. Aux belles paroles... ne suivent pas les actes !

Du temps où nous étions dans l'opposition, jamais nous n'avons voté contre des projets d'équipements publics. Il en va de l'intérêt général et nous avons toujours eu comme boussole le sens des responsabilités. C'est la politique telle que nous la voyons : une politique constructive, soucieuse des attentes de nos concitoyens, en bonne intelligence. Assurément, ce n'est pas la voie qu'a choisie l'opposition. Quand bien même nos

concitoyens lui font connaître leur satisfaction d'un projet, rien ne peut la faire dévier de son couloir, le couloir de la contestation de principe, le couloir du dogmatisme en « vert » et contre tout.

La gestion de ce courant politique, nous la voyons malheureusement chaque jour au gré des polémiques : c'est celle qui consiste à passer plus de temps à supprimer les sapins de Noël, retirer la viande des assiettes de nos enfants et à stigmatiser les amateurs de bateaux à voile plutôt qu'à améliorer concrètement la vie de nos concitoyens. Le tout ponctué de rétropédalages boiteux, dignes de l'ère hollandaise et d'une ambiguïté coupable sur l'islamogauchisme et l'incapacité à condamner clairement l'antisémitisme.

L'opposition pourra encore continuer à chercher les angles morts de notre politique, nous ferons toujours en sorte qu'il n'y en ait pas. Nous avons un plan, un programme, une stratégie nous permettant d'avancer en responsabilité.

Lors du dernier conseil municipal, nous sommes fiers d'avoir voté pour 2021 un budget ambitieux, malgré la baisse continue des dotations de l'Etat et une crise sanitaire à gérer avec 0% d'augmentation d'impôts sur la taxe foncière et même une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à l'échelle du Territoire.

Le cap est maintenu avec la poursuite d'opérations majeures comme l'enfouissement de la ligne à haute tension, les travaux du complexe Hunebelle, un important effort d'investissement dans les équipements de la Ville notamment pour la rénovation des écoles, et d'autres projets pour continuer de faire de Clamart une ville dynamique, sereine et responsable. Comptez sur notre équipe renouvelée pour continuer en ce sens.

Opposition

CLAMART CITOYENNE

Didier Dincher, Agnès Hartemann, Pierre Carrive, Nathalie Mangeard-Bloch, Philippe Saunier, Christine Genty, David Huynh

Vers une augmentation de 30 % de la population clamartoise...

Lors du Conseil Territorial du 13 mars dernier, nous avons appris que la D906 (autour de la rue de Versailles) allait être concernée par un projet d'aménagement. Vous pensez à un parc, une résidence étudiante, une recyclerie, une pépinière d'entreprises, des espaces de travail partagé ? Ou bien vous habitez ce quartier et préféreriez être consultés et disposer d'un budget participatif conséquent pour faire des propositions sur une réhabilitation visionnaire ?

Malheureusement l'imagination et la modernité ne sont pas derrière ce projet. Ce sont 2 000 logements supplémentaires qui vont s'ajouter aux 6 000 construits depuis 2014. 8 000 logements, soit le double des objectifs fixés par la Métropole du Grand Paris pour Clamart. La population officielle de Clamart passerait donc de 53 000 habitants (INSEE 2018) à plus de 70 000.

Pourquoi pas la qualité plutôt que la quantité ?

Il est possible de faire autrement.

À Colombes par exemple, la nouvelle majorité a lancé un plan pluriannuel d'investissement de 320 M€, dédié à la transition énergétique. L'objectif est d'atteindre d'ici 2030 une réduction de 40% des émissions de CO2 des bâtiments publics, en accord avec la Stratégie Nationale Bas Carbone à laquelle s'est engagée la France lors de la COP21 de Paris. Une ville peut faire le choix d'aider les particuliers à la rénovation énergétique, plutôt qu'à l'installation d'alarmes.

Elle peut aussi faire le choix d'investir pour rendre accessibles les espaces publics aux personnes vivant avec un handicap. Ou de construire une nouvelle résidence-autonomie pour accueillir les aînés....

Nous l'avons proposé, Colombes le fait

À Colombes un budget participatif de 700 000 € par an permet de co-construire des projets avec les habitants.

Contactez-nous sur Twitter, Facebook et sur clamart-citoyenne.fr

DÉMOCRATES CLAMARTOIS

Stephane Dehoche, Chantal Duvold, Stéphane Astic, Silvine Dos Santos

Quartier « Pavé Blanc 3F » : De vrais besoins...

La place Georges Pompidou est devenue un lieu de passage plus qu'un lieu de vie. L'ensemble des 3F est vieillissant malgré les rénovations passées, avec comme conséquences une quasi-absence de commerces de proximité, une mixité sociale qui s'étioloie et localement des problèmes de sécurité. Oui, les locataires des 3F méritent toute notre attention, et plus qu'un coup de pouce de notre commune et du bailleur social pour améliorer leur cadre de vie, comme la ville voisine l'a fait dans la résidence Le Parc de Meudon qui a reçu le label "Patrimoine du XXe siècle".

...mais une réponse inadaptée : le projet Le Nôtre

La proposition de M. Berger est expéditive : détruire pour reconstruire, comme si le bâti était à l'origine de tous les maux. Il ne l'est pas ! Comme le futur stade Hunebelle, le projet Le Nôtre est une réponse du 20ème siècle à des défis du 21ème siècle. Quant au geste architectural, c'est un retour au 19ème siècle.

Pour rentabiliser l'opération, il y aura donc 50% de logements en plus, avec moins de végétation de pleine terre, moins d'espaces de rencontres, d'aires de jeux, et toujours plus de béton générateur de CO2, des résidences fermées sur elles-mêmes. Ce projet va à rebours des besoins et interroge sur les garanties apportées aux populations fragiles qui seront reléguées ailleurs. Nous appelons instamment le Maire à reconsidérer ce projet.

Prenez tous soin de vous. www.clamartois.com

PUBLICITÉ

NAISSANCES

Bienvenue à :

Décembre : DUMOULIN Alix.

Janvier : BORIE Raphaël, BOUKHAÏT Zackariya, BOULÉ Clémence, BOURBON JEAN Félix, BUNDHOO Mila, DREUX Arthur, FOREAU Gabriel, RÉGNIER Arthur, RENANE Idris, SLOANE Marlon, SOCHAY Anne, SWIDERSKI Joachim, ZANNIER ARRIGHI Gaspard.

Février : LAGGIA WEIHERMANN Edis & Millie, VINCENT Élise.

Mars : ALAMI BINANI Aaron, BAB ERRIH Meriem, BAPAUME Chloé, BASCARY Louise, BEAU Charles, BEAU Ludwig, BELKACEM Siline, BIANCHI Marin, BOUAZIZ Hidaya, BRUNET-CHARPENTIER Lila, CHERDOUDA Zaccharie, CIRODDE ROLAND Héloïse, COCHET Maïalen, COIC BÉCHENNEC Joséphine, COULIBALY Adama, DA COSTA GONÇALVES Talya, DA SILVA FERREIRA Mafalda, DE LA TOUR DU PIN CHAMPLY DE LA CHARCE Louis, DEBBABI Ziad, DEMANCHE Camille, DRIFFORT Coline, ETHEVE JUBIN Vaitoa, FAHMY Johan, FARINA Lino, FLORENTINY BARBOT Abbie, GHODBANE Aysam, GOMEZ DIAZ POYET Salomé, GORAS Damir, GOMMARI Nahil, HOUEYOU Naomi, JAGHNIN Zeïna, KAMEL BALGA Héloïse, LACHGUER Yassine, LAGRANGE Noah, LATTES FARCHI Joachim, LEFORT PEYNET Arthur, LINS Valentino, MABROUKI Lathif, MEKERRI Lyam, MOAWAD Angelina, MOINDJIE Ayna, MORGADO Nina, MOZIAN Gabriella, OUE Bellange, PAHA Sao, PARRANG Félix, POTREL Joy, RÉGNIER Arthur, RODRIGUES Camille, ROSARIO de MATOS Mya, SANCHEO Léon, SEA Ika, SEIDOWSKY Elliott, SELLIER LEVEUGLE Gabriel, SIMAO FERNANDES ALONSO Ofélia, VARQUET Elliot, VIDAL TOUMI César, VIGIER Marius, ZALANI Lilya, ZEMMERLI Sami.

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

NONKA Oscar et MAHOP Hermine ; BAILI Assaad et BOUBAKER Basma ; PIETROWSKI Ludovic et MICHEL-PROST Frédérique ; JACQUEMIN Christophe et CHAIRI Sophia.

DÉCÈS

Nos condoléances aux familles de :

Janvier : ABURWIES Raphaël, CHANUDET Renée veuve LACAMBRE, POIRIER Marie-Josèphe veuve de KERMERCHOU.

Février : ALIMA NANA Gisèle, ALLEXANDRE Elisabeth Veuve LEFÈVRE, BALLACICH Maria Veuve KUMICIC, CISTRONE Claude, COURTIAL Marcel, GOUDJO Marcelle, MOIOLI Léone veuve MASSET, ROLAND Jean-Yves, TUZGAN Nevart Veuve CANBEDEN, VANTELON Jean, VERRIER Jeanine veuve PARIN-LOPEZ.

Mars : ARTEMIAN Geneviève Epouse AVOCAT, AUBRUN Brigitte Usage BEN-ALAÏA, BARRETO BARBOSA DA CRUZ Ana Usage FERREIRA, BOUMOKRA Amar, CAKIRASLAN Stéphane, CATALANO Carmine, DESCHAMPS Cyril, DESCHAMPS Manon Veuve FIBLEUIL, ECHE André, FOUCHER Bernard, FROIDURE Stéphane, GASPARD Hélène Epouse PEROL, GAUTHIER Marie-Josèphe Usage DELAPORTE, GUILLOU François, LEFAY Dominique, MARINONI Pierre, MORIN Jeannine Epouse MALBRAN, MORVAN Madeleine Veuve REBOURS, PAUL Mauricette Veuve HUYNH-QUAN-SUÛ, PERSECHINI Filomena Veuve BALLATORE, TERTADIAN Khatoun Veuve ABECHIAN, TORRALBA DUVAL Julio.

Commémoration du génocide des arméniens

Le dimanche 25 avril, la municipalité a commémoré le génocide des Arméniens perpétré par le gouvernement Turc en 1915. La cérémonie en comité restreint, s'est déroulée place des victimes du génocide arménien de 1915. ■



Faire-part de décès



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès du Porte Drapeaux de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants Arméniens (ANACRA), Achod SCHEMAVONIAN.

Achod SCHEMAVONIAN était un soldat multidécoré, qui depuis plusieurs années œuvrait au sein de l'Association ASPA de Clamart, en apportant des soutiens humanitaires en Arménie.

Ses obsèques ont eu lieu le Lundi 26 avril ■

PUBLICITÉ

COLLECTE DES DÉCHETS



■ Ordures ménagères

Pavillons, petits et moyens collectifs : **lundi et vendredi matin ou soir** selon secteur* - Gros collectifs : **lundi, mercredi et vendredi matin ou soir** selon secteur*



■ Verre

Semaines impaires, du jeudi matin au vendredi soir selon quatre secteurs*. Pour connaître votre jour de ramassage, consultez le *Guide du Tri*.



■ Encombrants

Prochaines collectes du mardi 25 mai au vendredi 28 mai. Pour le dépôt des encombrants, pensez à respecter les dates correspondant à votre quartier. Les déchets sont à entreposer la veille au soir devant chez vous, sur le trottoir, sans gêner la circulation des piétons. La liste des déchets acceptés et les jours de collectes sont disponibles sur le site de la Ville **clamart.fr**.

INFOS SANTÉ



■ Urgences médicales

Dans tous les cas, appelez le **15** qui vous redirigera vers **SOS 92** ou la **Maison de garde intercommunale** (10 boulevard des Frères Vigouroux).

- Pompiers : **18**
- Urgences 24h/24 : adultes et pédiatriques Hôpital Bécclère (157 rue de la Porte de Trivaux), adultes Hôpital Percy (1, rue du Lieutenant Raoul Batany).
- Urgences dentaires sans rdv : à la Maison de garde, les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Police municipale : **0800 08 08 17**
- Police Secours : **17** (d'un fixe) / **112** (d'un portable)
- Commissariat de Clamart : **01 41 46 13 00**

■ Les centres de santé municipaux à Clamart

Centre Jaurès : 55 avenue Jean Jaurès 01 71 16 76 40 (nouveau numéro)
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 - Pour vous accueillir dans de meilleures conditions, le centre de santé est dorénavant situé au 2e étage du centre social Jaurès et non plus au 1^{er}.

Centre Auvergne : 7, rue d'Auvergne / Place François Mitterrand
Service dentaire : 01 41 36 06 60 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 - Service médical : 01 41 23 05 91

Horaires d'ouverture : Mardi 9h/12 14h/18h30 - Mercredi 14h/18h30
Vendredi 9h/12h 14h/18h



■ Déchets Verts

La collecte de déchets verts a repris tous les lundis matin. Présentation des bacs la veille à partir de 18h00.



■ Collectes solidaires Ecosystem et VSGP

Les prochaines collectes d'appareils électriques et électroniques aura lieu le :

- **Samedi 12 juin** de 10h à 14h, place du marché de la Fourche

☎ 0 800 02 92 92 (gratuit depuis un fixe)

🌐 www.valleesud-tri.fr

✉ infodechets@valleesud.fr



Consultez votre secteur dans le *Guide du Tri* téléchargeable sur www.valleesud-tri.fr



■ Pharmacies de garde

Samedi 8 mai
PHARMACIE NGUYEN-TRAN
134 avenue Henri Barbusse
01 46 42 22 69

Dimanche 9 mai
PHARMACIE PELLETIER
1 rue Paul Andrillon
01 46 31 66 30

Jedi 13 mai
PHARMACIE DE LA MAIRIE
26 avenue Jean Jaurès
01 46 42 00 83

Dimanche 16 mai
PHARMACIE VALLIER
5 rue de Bretagne
01 46 30 03 19

Dimanche 23 mai
PHARMACIE DU CENTRE CLAMART
25 rue Paul Vaillant Couturier
01 46 42 03 74

Lundi 24 mai
PHARMACIE PIERRE ET MARIE CURIE
28 rue Pierre et Marie Curie
01 46 42 05 85

Dimanche 30 mai
PHARMACIE ZAIDAN
58 avenue Adolphe Schneider
01 46 38 71 83



À consulter 24h/24 7J/7 :
monpharmacien-idf.fr

PUBLICITÉ

MENUS DES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Les cantines de Clamart favorisent les produits BIO

Composante Bio / Loi EGALIM / Plat végétarien - *sous réserve d'approvisionnement poissons issus de la pêche durable. **À noter** : du pain bio est servi à tous les repas. Nos menus sont élaborés suivant les recommandations nutritionnelles du GEMRCN

** Bleu Blanc Coeur

*** Bleu Blanc Coeur



<p>Lundi 03 mai 2021</p> <p>Betterave Bio et Mais BIO Vinaigrette Sauté de dinde BBC Brunoise de légumes au jus au thym Filet de colin meunière MSC*** Citron Petit pois carottes Cantal AOP Ananas cubes</p>	<p>Mardi 04 mai 2021</p> <p>Salade iceberg/croûtons Macaroni Bolognaise LR Emmental râpé Macaroni végétarien Emmental râpé Yaourt Bio vanille Banane RUP</p>	<p>Mercredi 05 mai 2021</p> <p>Carottes râpée Bio aux deux fromages Vinaigrette Sauté de porc BBC sauce madras Pilons de poulet BBC rôti Purée de brocolis et Pommes de terre Fromage fondu Bio Riz au lait vanille (Recette du Chef)</p>	<p>Jeudi 06 mai 2021</p> <p>Pâté de volaille Steak hachée au jus Sauté d'agneau au curry Poelée de légumes verts Comté AOP Poire (local)</p>	<p>Vendredi 07 mai 2021</p> <p>Salade concombre/feta Vinaigrette Paëlla Poulet BBC Paëlla Poissons*** Riz Bio paëlla Petit suisse BIO Beignet aux pommes</p>
<p>Lundi 10 mai 2021</p> <p>Tomate Vinaigrette Du chef Emincé de veau Bio sauce marengo Colin Meunière MSC Torsades Bio Fromage frais bio (FF) Compote de pommes Bio</p>	<p>Mardi 11 mai 2021</p> <p>Salade mêlée et mimollette Vinaigrette du chef Filet de poulet pané Ketchup Filet de colin*** crème de tomate Frites au four Saint Nectaire AOP Eclair au chocolat</p>	<p>Mercredi 12 mai 2021</p> <p>Salade de Haricots verts au thon Sauté de poulet BBC sauce moutarde miel Omelette BIO Purée de potiron Fromage frais BIO (SM) Riz au lait</p>	<p>Jeudi 13 mai 2021</p> <p style="text-align: center;">FÉRIÉ</p>	<p>Vendredi 14 mai 2021</p> <p>Jus de pamplemousse Marmite du pêcheur** Rôti de porc aux olives Semoule BIO Cantal AOP Cocktail de fruits</p>
<p>Lundi 17 mai 2021</p> <p>Salade batavia et emmental Vinaigrette du Chef Saucisse de Toulouse Jus tomate Cube de colin pané au céréales*** Citron Pomme de terre cube à l'ail Fromage frais BIO Compote pomme/poire BIO</p>	<p>Mardi 18 mai 2021</p> <p>Carotte râpées bio au cumin et au jus d'orange Cuisse de poulet rôti BBC Ketchup Boulette de bœuf au jus Épinard BIO à la crème Comté AOP Banane RUP</p>	<p>Mercredi 19 mai 2021</p> <p>Salade créole Vinaigrette du Chef Boulette d'agneau sauce orientale Emincé de bœuf LR sauce orientale Torsades BIO Fourme d'Ambert AOP Crème dessert chocolat (recette du chef)</p>	<p>Jeudi 20 mai 2021</p> <p>Taboulé BIO Rôti de dinde BBC aux champignons Omelette aux légumes Cordiale de légumes Fromage blanc BIO Fruits</p>	<p>Vendredi 21 mai 2021</p> <p>Tomate Vinaigrette du Chef Merguez Jus tomate Poisson frais*** aux agrumes Blé BIO Yaourt bio nature Pomme Cuite</p>
<p>Lundi 24 mai 2021</p> <p style="text-align: center;">FÉRIÉ</p>	<p>Mardi 25 mai 2021</p> <p>Mélange 3 crudités Quenelle de volaille sauce champignon Beignet de calamars à la romaine sauce tartare Riz Bio pilaf Fromage frais BIO Tarte aux pommes BIO</p>	<p>Mercredi 26 mai 2021</p> <p>Salade piémontaise Lasagne végétarienne Saucisse de francfort Purée de carotte Riz au lait coulis de caramel (recette du chef) Kiwi</p>	<p>Jeudi 27 mai 2021</p> <p>Betteraves BIO vinaigrette Couscous Mouton Fermier Merguez Omelette BIO Courgette BIO persillées Yaourts aux fruits BIO Pomme Jaune</p>	<p>Vendredi 28 mai 2021</p> <p>Concombre BIO sauce fromage blanc BIO Poisson frais MSC sauce vierge Rôti de veau BIO sauce normande Semoule BIO Cantal AOP Compote pomme banane</p>
<p>Lundi 31 mai 2021</p> <p>Jus de pamplemousse Sauté de poulet BBC à la moutarde Blanquette de poissons*** Pomme de terre cube persillées Yaourt nature BIO Poire au sirop</p>	<p>Mardi 01 juin 2021</p> <p>Carottes râpées BIO vinaigrette du Chef Chili con carne Emincé de bœuf LR bourguignon Riz Bio Petit suisse BIO Compote de pomme BIO</p>	<p>Mercredi 02 juin 2021</p> <p>Macédoine au thon Filet de Colin MSC*** huile d'olive citron Rougaille de saucisse Lentilles BIO Roquefort AOP Pomme</p>	<p>Jeudi 03 juin 2021</p> <p>Taboulé du Chef (Semoule Bio) Rôti de porc BBC jus aux pommes Œufs BBC Florentine Poelée méridionale Saint Nectaire AOP Orange</p>	<p>Vendredi 04 juin 2021</p> <p>Salade Mexicaine Œufs BBC Florentine Pilon de Poulet BBC au jus Épinards Bio béchamel Fromage fondu BIO Ile flottante</p>

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

DIMANCHES 20 ET 27 JUIN

**Vous n'êtes pas inscrits
sur les listes électorales**



→ Vous pouvez vous inscrire
jusqu'au 14 mai

Votez protégés



→ Règles de distanciation
respectées



→ Port du masque



→ Gel hydro-alcoolique
en libre-service

Votez par procuration



→ Remplissez votre procuration en ligne
et remettez-la au commissariat de Clamart 7j/7, 1 av.
Jean Jaurès (déplacements exceptionnels au domicile
des personnes invalides, sur rendez-vous)

Plus d'infos sur clamart.fr



mairie de
Clamart